

COMMUNIQUÉ DE PRESSE - PROLONGATION DE L'INTERDICTION DES VISITES DE BIENS IMMOBILIERS À LOUER OU À ACHETER :

Les Français dans l'incertitude La filière immobilière en danger
jeu 12/11/2020 - 19:00



L'Unis accueille avec la plus extrême gravité l'annonce du Premier ministre de ce 12 novembre prolongeant le dispositif du confinement, avec pour conséquence le maintien du principe de l'interdiction de 100% des visites immobilières dans le parc privé en vue de la vente ou de la location d'un bien en France pour une durée indéterminée.

Des précautions sanitaires renforcées auraient parfaitement pu être édictées et respectées : l'Unis et les professionnels ont travaillé d'arrache-pied avec le gouvernement et proposé des mesures de sécurité réalistes que les professionnels auraient parfaitement respectées. Aucune de ces mesures n'a été retenue alors qu'une multitude d'activités demeurent possibles malgré le confinement.

Nous demandons une déclaration expresse considérant que la recherche d'une résidence principale, pour des raisons de fragilité ou liée à l'emploi, constitue un motif impérieux permettant à un particulier de se déplacer, plaide Danielle

Dubrac. Présidente de l'Unis

Le droit au logement est bafoué : comment se loger en cas de mutation professionnelle ? en cas de modification de la situation familiale ? Imposer de telles restrictions aux Français alors qu'en parallèle il est possible de se rendre sur son lieu de travail, au supermarché, mais aussi de visiter des biens dans le parc social, est incohérent.

Déjà incompréhensible pendant les quinze premiers jours de confinement, alors que le gouvernement dit vouloir préserver l'activité économique du pays, la prolongation de l'interdiction plonge les Français dans l'incertitude et place les entreprises de la chaîne immobilière en risque, déclare Danielle Dubrac. La filière manque de visibilité car le premier maillon de la chaîne est la Transaction, et donc les visites.

Chacun s'appuie sur le droit au logement pour voter les lois Dalo, Alur, Elan. Et aujourd'hui, en période de crise, ce droit fondamental n'est pas défendu.

L'Immobilier est la bête noire de ce quinquennat. Les professionnels et les locataires du privé subissent une inégalité de traitement. Cette situation est intenable et aura des conséquences à moyen-long terme, conclut Danielle Dubrac. Déjà, les indépendants du secteur ne bénéficient d'aucune mesure compensatrice de l'arrêt brutal de leur activité. C'est dramatique.

A propos de l'UNIS :

L'UNIS, est la première organisation de professionnels de l'immobilier qui représente tous les métiers du secteur : agents immobiliers, mandataires indépendants, gestionnaires locatifs, administrateurs de biens, experts, promoteurs-rénovateurs. Partout en France, les 2 200 entreprises adhérentes de l'UNIS (indépendants, réseaux et groupes) et leurs 20 000 salariés et 20.000 mandataires, font le choix de rejoindre une communauté de vision et de mettre en pratique une approche différente de l'immobilier : éthique, experte, engagée, afin de remplir pleinement leur rôle de conseil et de tiers de confiance auprès des Français. L'UNIS accompagne ses adhérents dans l'exercice de leur métier, en leur offrant une formation initiale et/ou continue, de qualité et met également à leur disposition un conseil juridique pertinent qui prend en compte les dernières évolutions réglementaires et numériques.

Force de proposition et de réflexion sur les enjeux et problématiques de l'immobilier en France,

l'UNIS collabore auprès des pouvoirs publics et siège au sein des principales instances dont le CNTGI (Conseil National De La Transaction et de la Gestion Immobilières).

